

AFFAIRE N° 16. - Adduction en eau potable des secteurs du Chaudron et de Sainte-Clotilde/Bois de Nêfles - Approbation de l'avenant n° 1 au marché approuvé le 16 Mars 1973.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement vient de me transmettre un projet d'avenant n° 1 au marché passé avec la S.O.C.E.A., approuvé le 16 Mars 1973, relatif aux travaux d'A. E. P. des secteurs du Chaudron et de Sainte-Clotilde/Bois de Nêfles.

Les modifications à apporter dans la masse des travaux comprennent essentiellement :

- l'exécution d'une conduite d'alimentation en fonte de diamètre 350 mm à partir du réservoir R 2 de Sainte-Clotilde, le long du C. D. 49, puis en fonte de diamètre 300 mm le long du Chemin TESSAN et son raccordement au réseau existant du C. D. 44 à Sainte-Clotilde ;
- le raccordement de la canalisation d'adduction de diamètre 350 mm provenant des réservoirs de Moufia ainsi que la conduite d'alimentation définie ci-dessus, au réservoir R 2 de Sainte-Clotilde ;
- l'amélioration des protections des équipements électromécaniques définis à l'article II-11 du C.P.S. des stations de refoulement de Moufia et du Chaudron ;
- la réalisation d'un ensemble d'aménagements sur station de traitement de Bellepierre.

Les travaux faisant l'objet de cet avenant portent le montant du marché de 157 852 742 Frs CFA T.T.C. à 188 501 779 Frs CFA T.T.C.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 902 - article 2303-07 du Budget de 1973 (crédits reportés).

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver le présent avenant.

LE MAIRE. - Je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

Ce sont des opérations qui ont été rajoutées pour utiliser des crédits 1973. Nous avons besoin de faire ces travaux, mais nous n'avons pas le financement. Nous avons donc profité des restes de crédits 1973 pour les rabattre sur ces opérations, ce qui nous évite de les déduire sur 1974.

M. FERRERE. - Les habitants du coin seront contents.  
D'autre part, les habitants de la Bretagne se plaignent car ils ont des ennuis d'eau actuellement.

Mme PAYET. - Depuis quelques jours, on procède à l'aménagement de la station de traitement ; c'est pour cela qu'il y a eu des coupures d'eau. Nous avons été prévenu. Cela se termine demain.

LE MAIRE. - C'est donc pour une amélioration du système. Effectivement, les gens seront satisfaits, mais c'est la dernière grosse opération que nous entreprenons pour diffuser l'eau dans tout Saint-Denis. Tous ces problèmes de Bellepierre, Montgaillard sont maintenant oubliés. Ils étaient pourtant aigus et ont causé pas mal de frictions entre les habitants du coin et la Commune.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.